



RéCapituLons

**COMITÉ TECHNIQUE LOCAL
Du 8 janvier 2016**

DSFIPE/TAF

Déclaration Liminaire des élu-es CGT au CTL/DSFIPE et TAF du 8 janvier 2016

” Madame la Présidente,

La Loi de Finances 2016 prévoit 2 130 suppressions d'emplois pour la DGFIP. Corrigé du solde des transferts entre programmes, ce sont au total 2 111 suppressions nettes d'emplois qu'il faut répartir entre les services (contre 1 934 en 2015).

Depuis 2009, ce sont 18 151 emplois qui ont été supprimés aux Finances Publiques ! Cette année, la DSFIPE perd ainsi 17 emplois. Les DRH du secteur privé doivent nous regarder avec envie, tant il paraît aisé de supprimer des emplois à la DGFIP !

La recette est pourtant simple, il suffit d'être exemplaire mais non prioritaire ... Nous le rappelons ici une nouvelle fois, la DGFIP ne représente que 6 % des effectifs de la fonction publique d'État, et elle supportera en 2016, 54 % des suppressions d'emplois. Plus encore que d'autres Ministères ou d'autres Directions, la DGFIP est maltraitée par la politique dogmatique de réduction des coûts budgétaires dictée par l'Europe, et ce depuis de trop nombreuses années.

C'est intolérable !

Devant un tel mépris affiché sans honte, en dépit des beaux discours post 13 novembre, où chacun y est allé de sa petite litanie sur l'importance et l'utilité des fonctionnaires, les élu-es de la CGT Finances Publiques exigent :

- L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois, restructurations et fermetures de sites.
- Des moyens humains et financiers à la hauteur des enjeux pour un service public de qualité.
- La reconnaissance de nos qualifications.
- Le maintien des statuts particuliers. ”

Déclinaison du volet emplois au titre du PLF 2016



En 2016, le Projet de Loi de Finances (PLF) prévoit 17 suppressions d'emplois pour la DSFIPE et son réseau étranger. Au titre du PLF 2015, 8 emplois ont été supprimés et 5 emplois ont été transférés à la DSFIPE.

En réalité, 30 emplois ont déjà été supprimés en 2015 lors de la fermeture des TAF d'Abidjan, Londres, Pékin et Tananarive !

Le reliquat de 17 emplois perdus en 2015 est pris en compte au titre du PLF 2016 et se décline ainsi :

- transfert de 13 emplois au MAEDI
- suppression de 2 emplois A et 2 emplois C.

Par ailleurs, l'encadrement de la TAF de Dakar est modifié par la transformation d'un emploi d'Inspecteur Divisionnaire (adjoint) en emploi d'Inspecteur (IFIP).

La présidente du CTL a déclaré que le plan de « modernisation » du réseau à l'étranger se déroulait comme prévu : la fermeture de cinq TAF en 2017 devrait permettre de ne pas supprimer d'emplois supplémentaires à la DSFIPE... *Du moins, ce sujet n'est pas évoqué pour l'instant à la DG !*

La Cgt Finances Publiques ne se réjouit pas de cette affirmation : elle émet des doutes sur la suffisance des effectifs supplémentaires dans les services impactés par cette restructuration car les charges de travail seront conséquentes et certainement encore sous évaluées par la Direction.

Suite au vote négatif, sur le volet emplois, de toutes les organisations syndicales présentes lors de ce CTL du 8 janvier 2016, la Direction de la DSFIPE a reconvoqué un CTL sur ce point le 15 janvier.

La Cgt Finances Publiques a décidé de boycotter ce nouveau CTL sur la suppression des emplois.

Temps de travail à la Taf de Washington et à la TAF de Rome



Le début de la plage horaire variable du matin à 7h30 est souhaité par l'ensemble des collègues de Washington.

Les agent-es de la TAF de Rome sollicitent à l'unanimité la modification de son règlement intérieur et de sécurité afin de mettre en place les horaires variables. La durée hebdomadaire du travail proposée est fixée à 38H30.

La Cgt Finances Publiques est, bien entendu, favorable aux demandes de changement de temps de travail formulées par la majorité des collègues.

Présentation du baromètre social

Le baromètre social est un indicateur des conditions de vie au travail.

Un comparatif des résultats a été effectué entre l'enquête de 2013 et celle de 2015.

Il en ressort une baisse de participation : 144 réponses en 2013 contre 126 réponses en 2015.

Une dégradation des conditions de travail est aussi constatée en 2015.

Globalement, les agent-es se déclarent satisfait-es de leur environnement de travail et pourtant, ils et elles veulent quitter la DSFIPE dans les deux ans à venir !

En effet, seuls 40% des agent-es souhaitent rester travailler dans notre direction.

L'administration analyse ces demandes importantes de mutation en raison des facteurs suivants :

- missions particulières mais limitées d'une Direction spécialisée par rapport à une Direction classique,
- possibilité de demandes de détachement auprès du MAEDI,
- attrait du SRE.

La cgt Finances publiques a souligné ne pas être étonnée par ces résultats en raison de l'existence de conditions de travail particulièrement difficiles dans certains services de pensions.

Les connaissances professionnelles de ces agent-es sont recherchées par le SRE et leur souhait de mobilité vers cette structure est donc logique.

Selon la Direction, l'aspect financier pourrait aussi inciter les agent-es de la DSFIPE à postuler au SRE.

La Cgt a interrogé l'administration sur les critères d'attribution d'avis défavorables notifiés aux agent-es postulant au SRE.

En effet, les agent-es expérimenté-es craignent d'être retenu-es dans des services en grandes difficultés et donc d'être lésé-es.

En raison du turn over important de certains services, la Direction a affirmé émettre un avis défavorable aux nouveaux agent-es sans pour autant remettre en question leur valeur professionnelle.

Ponts naturels 2016

La proposition initiale de l'administration était d'accorder deux ponts naturels en 2016.

Or, les 135 réponses à notre sondage intersyndicale ont fait apparaître un vote majoritaire pour l'obtention des trois ponts !

Grâce à vos réponses, trois ponts naturels ont été finalement retenus :

- ✓ Vendredi 6 mai 2016
- ✓ Vendredi 15 juillet 2016
- ✓ Lundi 31 octobre 2016

Une autorisation d'absence exceptionnelle sera accordée lors du premier pont naturel déposé sur Agora.

La Cgt a voté pour cette proposition.

Questions diverses

✓ Accès au parc et à la cantine des agent-es de la DSFIPE

la réponse de la Direction à cette question de la Cgt est négative car cet accès est définitivement fermé. Le parking du Breil III n'est pour l'instant pas interdit aux agent-es de notre Direction et la Cgt restera vigilante sur ce sujet sensible.

✓ Déménagement des pensions cristallisées

la Cgt a de nouveau sollicité un point sur l'avancement du projet de déménagement de ce service dans les locaux du boulevard Gaston Doumergue.

L'administration évoque l'étude en cours de réalisation de la charge au sol des bacs à fiche maintenant que le problème de surface semble résolu.

✓ Mouvements internes

Suite à l'interpellation de la Cgt, la Direction a confirmé la tenue d'une réunion informelle des organisations syndicales lors des mouvements internes mais il n'y aura pas de capl locales d'affectation à la DSFIPE.

✓ Garantie de retour à la DSFIPE

Information du service RH du bureau RH2A de la DGFIP :

- les agent-es B et C des TAF dont la Direction d'origine en métropole est la DSFIPE bénéficient d'un droit de retour en ALD (À La Disposition du Directeur ou de la Directrice) dans notre Direction spécialisée.

- les agent-es B et C en disponibilité de droit et dont la direction d'origine est la DSFIPE bénéficient également d'un droit de retour dans notre direction.

Nous sommes à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter !

Vos représentant-es CGT Finances Publiques en CTL
Béatrice Chiron-Saïch – Titulaire (02 40 16 17 60)
Sonia Le Corre-Peneau - Titulaire (02.40.16.14.67)
Yohann Duval – Suppléant (Equipe de renfort)
Elisabeth Reilhac – Suppléante (TAF Burkina Faso)



Contactez la CGT ▶ Cgt Finances Publiques, 2 rue du Général Margueritte 44000 Nantes
▶ Tél & Fax : 02 40 74 06 81 – Internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/44/>
▶ Courriel : cgt.dr44@dgfip.finances.gouv.fr
▶ Courriel : cgt.tge@dgfip.finances.gouv.fr